

Le Plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal le 28 février 2018 :

 [Délibération 20180228-006 d'approbation du PLU.pdf](#)

 [Délibération 20180228-006 d'approbation du PLU - Annexe 1 \(modifications\).pdf](#)

La délibération est exécutoire depuis le vendredi 6 avril 2018, date de la dernière des mesures de publicité (affichage en mairie, le 28 mars 2018, transmission en préfecture le 28 mars 2018 avec visa du 30 mars 2018, publication dans [Le Dauphiné Libéré du 6 avril 2018](#)).

L'ensemble du dossier du PLU approuvé est téléchargeable :

 [Saint-Maximin - PLU approuvé le 28 février 2018.zip](#) (114 Mo).

Documents utiles :

 [Le règlement du PLU](#)

[Le zonage du BLU \(règlement graphique au 1/2500e\).pdf](#)
Méditerranée permet considérer l'opération d'habitat urbain renforcé (DPU) ont
pour objectif de contrôler les permis de construction d'urbanisme sur l'ensemble du
site, sans toutefois soumettre à l'institution de la déclaration préalable pour autorisation de